

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Chronique française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FRANÇAISE

(1^{er} semestre 1952)

Depuis que de nouveau la France « vit dangereusement », il faut rendre cette justice au Parlement, malgré parfois certaines incohérences, d'avoir voté deux budgets militaires fort lourds (1951 et 1952). Cela ne manque pas d'un réel courage civique et patriotique. Car en un peu moins de quarante ans il y eut deux guerres, deux fois plus d'un million d'êtres humains périés et des dévastations immenses, deux reconstructions... Or la seconde de celles-ci n'est pas encore terminée, que déjà il faut se prémunir contre une éventuelle troisième guerre mondiale. Et l'effort financier du réarmement actuel n'a pu être fait qu'au détriment de la reconstruction. Néanmoins le vieux fond de fierté gauloise s'est réaffirmé. Ce qui est étonnant n'est pas la note discordante d'une opposition antinationale, mais bien que celle-ci n'ait eu, après les malheurs incommensurables et les épreuves du pays, aucune résonance dans les milieux très voisins.

En ce qui concerne de près le domaine de la Défense nationale, le Parlement a déjà eu à s'occuper de la « Communauté Européenne de Défense » impliquant « dénationalisation » (partielle) d'éléments militaires français d'une part, et, de l'autre, approbation d'un premier palier de réarmement allemand, et devra se prononcer cette année encore. Il sera certes très difficile de réunir une majorité à cet effet. L'affaire est fort délicate. Le cours rapide des événements ne peut être suivi par une évolution forcément beaucoup plus lente de l'opinion publique. Tout le monde revit les heures sombres de la guerre. On est facilement tenté, maintenant que c'est encore possible à l'égard de l'Allemagne de Bonn, d'utiliser des arguments et d'adopter une intransigeance vigoureuse qui, peut-être, auraient pu être davantage de mise au moment de l'essor foudroyant de l'Allemagne hitlérienne. Et personne ne se représente très nettement la coexistence de la France et de l'Allemagne dans le cadre « atlantique ». Il y a, il est vrai, l'inconnue de la réunification de l'Allemagne. Ainsi, quelle

que soit la valeur des avis et sentiments, l'opinion est présentement fort départagée et de plus fort « travaillée » par des propagandes ouvertes et larvées. L'armée elle-même n'est pas sans ressentir ce vrai cas de conscience ; toutefois, il n'y revêt pas ce caractère passionné du débat public. D'ailleurs les milieux militaires sont certainement beaucoup plus informés des réalités que la Nation en général, aussi bien de la prodigieuse rivalité militaire russo-américaine que des buts et de la puissance de ce cadre « atlantique ».

De ce plan parlementaire passons à celui du *budget*, qui va conditionner la vie des forces armées. Le budget de 1952 est bien par son importance le premier du réarmement. Celui de 1951 a été le seul, parmi tous ceux des autres Ministères, à être voté à la date réglementaire, c'est-à-dire avant l'année considérée ; celui de 1952 a été le seul à être resté en souffrance durant tout un semestre. Il s'élevait, pour 1951, à la somme déjà considérable de 740 milliards de francs ; il était un budget de démarrage et d'intention : « les députés grognaient et votaient toujours » ; enfin il n'a été dépensé qu'avec gros retard, car les fabrications n'étaient pas encore lancées. Celui de 1952, bien que les dépenses aient été assurées à un niveau nettement supérieur par le jeu des « douzièmes provisoires », n'a pas pu être mis en discussion tant que n'était pas connue la participation américaine aux énormes dépenses en France et en Indochine, et que n'était pas réglée la question des dépenses « of shore », c'est-à-dire des commandes d'aide passées à l'industrie française, et sur lesquelles il y aura lieu de revenir. Le montant de ce budget s'élève au chiffre record de 1 400 milliards. Toutefois dans l'appréciation de ce chiffre il y a lieu de tenir compte de la dépréciation de la monnaie de près de 20 % et du fait que toutes les dépenses supportées par d'autres Ministères (Pensions, Intérieur, etc.) y sont incluses, afin d'en unifier la présentation selon les normes des budgets « atlantiques ».

Ce budget se décompose de la manière suivante dans ses grandes lignes : budget proprement dit, tout près de 830 milliards, Indochine, environ 400 milliards (soit le tiers du total) ; et le reste se répartissant entre des postes divers : pensions-retraites, services communs (santé, gendarmerie, poudres, essence, défense civile, etc.) et territoires d'outre-mer.

A son tour le budget se subdivise entre les trois armes : l'armée de terre vient en tête sans atteindre 45 %, suivie d'assez près par l'aviation à 35 % ; et enfin la marine, sacrifiée à 20 %, et qui n'a pu reprendre qu'un programme de construction fort modeste, réduit à moins de 50 000 tonnes, permettant tout juste de maintenir le tonnage global actuel de 350 000 t. ; toutefois la reconstruction des bases sera pous-

sée : Brest, Mers-el-Kebir et Bizerte, dont le rôle peut être de premier plan ; et à l'intérieur de la marine, à son tour c'est l'aéro-navale qui est la sacrifiée. Cependant la plus grande partie des unités disponibles coopère aux opérations en Indochine. La marine se trouve maintenant réduite à quelques beaux bâtiments d'avant-guerre, à quelques-uns cédés par les Anglo-Saxons, notamment porte-avions, mais tous en état de vieillissement. Or, pour le moment, la primauté est donnée aux moyens terrestres.

L'armée de l'air pourra atteindre à la fin de l'année la formation de 27 groupes (ou « escadrons »), en notable progression sur les années précédentes, et pour arriver à 41 groupes en 1953. Vingt terrains seront définitivement aménagés permettant l'utilisation de mille avions supplémentaires par rapport à l'époque antérieure. Il a fallu se limiter à l'aviation d'interception presque exclusivement, sauf quelques groupes équipés pour l'appui. L'aviation stratégique dans la coalition sera surtout à charge de l'Amérique. Cependant les progrès dans la construction du matériel sont notables.

L'armée de terre parviendra, en fin d'année, à douze divisions sur les quatorze prévues actuellement comme étant la participation de la France. Néanmoins dans ce chiffre de douze, la moitié sera constituée par des divisions dites de « couverture » immédiatement disponibles. Font défaut en premier lieu les cadres et leur complément de réservistes, puis le matériel en voie de livraison ou de fabrication ; enfin, les effectifs instruits. Mais dans ces domaines également les progrès s'affirment de plus en plus et l'année 1952 est réellement celle d'une renaissance militaire.

Les effectifs totaux se situeront à 880 000 hommes, en progression d'environ 350 000 hommes en deux ans, ceux de l'air ayant augmenté de près de 75 % et ceux des deux autres armes d'environ 25 % chacun. Mais il faut défalquer, quant à la défense métropolitaine, environ 200 000 hommes en Indochine et 50 000 outre-mer.

Le plus gros problème est certainement celui de l'*Indochine*, où sont tombés 5000 officiers et sous-officiers et en tout un peu plus de quarante mille hommes, et où a été déjà engloutie une masse estimée à plus de 2 000 milliards de francs depuis 1945, c'est-à-dire une somme nettement supérieure à la totalité de l'aide Marshall. Mais il faut ajouter que, sans cette aide, jamais l'effort financier en question n'aurait pu être accompli durant l'après-guerre, avec ses dévastations.

Etant donné la situation internationale, la France est rivée à l'Indochine. Elle y a réaffirmé ses qualités de puissance militaire et soutenu, sans défaillance, sa contribution présente à la communauté atlantique. La surcharge que représente cette lutte pour l'armée

est énorme. Un mouvement de relève incessant y aspire, à tour de rôle, tous les meilleurs éléments, distraits ainsi des tâches d'organisation et d'instruction dans la métropole. Au redressement militaire opéré par le maréchal de Lattre de Tassigny et qui a permis d'asseoir un système de défense solide dans le delta tonkinois, a succédé, dernièrement, un raffermissement politique heureux dû à l'actif ministre des Etats Associés, M. Letourneau. De plus, l'armée vietnamienne (qui avait été étudiée dans la *Revue Militaire* par le chroniqueur du *Figaro*, Georges Marey) comprend déjà quarante bataillons qui vont être endivisionnés ; en 1954 on espère parvenir à huit divisions. Ainsi ce problème indochinois, si ardu soit-il et représentant la plus grave manœuvre de guerre froide cyniquement actionnée par Moscou, semble comporter, dès maintenant, une certaine solution d'allègement.

L'Amérique, revenant de sa prévention assez étrange contre le soi-disant « colonialisme », a fini par reconnaître la valeur de l'effort français. Ainsi l'*Aide américaine*, qui ne saurait prendre la forme d'envoi de troupes, se manifestera sur le plan financier par une participation substantielle se montant au tiers des dépenses engagées. Car il y a là une sorte de cercle vicieux : sans la rivalité des deux mondes actuels, la guerre d'Indochine n'aurait jamais pris son extension présente ; or à son tour cette guerre était susceptible de paralyser l'effort français à la défense du continent européen. Ainsi, finalement tous les pays engagés dans la guerre froide doivent faire front et ne peuvent le faire réellement qu'avec l'aide de l'Amérique, qui est appelée ainsi un peu partout à colmater les brèches et coordonner les efforts.

Cette aide prend d'une manière générale deux formes : par l'envoi de matériel et par ces commandes « of shore » dont il est beaucoup parlé maintenant ; il s'agit de commandes payées en dollars au titre de l'aide mais passés en « dehors des côtes » et au profit des pays considérés. Il y a lieu de remarquer que le matériel militaire livré par l'Amérique est bien du matériel neuf, ou remis à neuf, provenant du dernier conflit, mais non pas du matériel nouveau ; le matériel le plus récent est fabriqué par l'Amérique pour sa propre armée. Or les pays européens ont leurs industries de guerre capables de produire du matériel répondant aux dernières exigences. Ne recevoir que du matériel américain aurait signifié, pour ces pays, être dotés de matériel certes encore fort utile mais risquant d'être surclassé rapidement ; et en outre, surtout de laisser périr leurs industries de guerre qui, faute de commandes, n'auraient plus été en mesure, à l'avenir, de concourir aux fabrications. On touche là d'ailleurs à un sujet

fort grave, celui de l'uniformisation des armements et la standardisation des fabrications, qui ne pourront réellement se réaliser que si les systèmes de mesure étaient eux-mêmes uniformisés... Quoi qu'il en soit, une solution dans le présent est donc intervenue, et toujours sous la forme de dollars. Eu égard certainement à cette double participation de la France à des régions brûlantes de la guerre froide, l'une éventuelle, l'autre déjà effective, le principal de cette aide sous forme de commandes, soit plus de 225 millions de dollars, lui a été octroyée. Le pays le plus favorisé après elle est l'Italie avec 65 millions.

* * *

Paris — du moins la région parisienne — est devenu en quelque sorte la capitale militaire atlantique. Y sont installés le SHAPE (Rocquencourt) et le commandement de l'Europe-Centre (Fontainebleau); y résident également le Secrétariat-Général de l'OTAN et le Collège de défense de l'OTAN. Ainsi, par la force des choses aussi bien que par l'importance que prendra la participation française aux forces terrestres du Pacte, la France est appelée à exercer une influence d'un certain poids dans le domaine militaire et plus particulièrement de la tactique, les grandes conceptions stratégiques ressortissant évidemment pour leur part aux Conseils supérieurs des Alliés.

L'état-major de l'armée a déjà mis au point un nouveau règlement provisoire de manœuvre, qui fixe la doctrine de combat des petites unités. Il est opportun, à cet égard, de rappeler que le même règlement qui avait cours avant 1939 n'a pas été contredit par les expériences de la guerre, du moins à ses débuts. D'une manière générale, les vues françaises étaient exactes et les conceptions intellectuelles de l'armée étaient beaucoup moins à critiquer, malgré maintes controverses, que les défaillances graves en matériel, qui n'ont permis ni d'appliquer ces conceptions, ni de faire face aux aléas de la bataille.

La nouvelle doctrine française ressort donc du nouveau règlement, dit provisoire en raison des modifications qu'incessamment les progrès de la technique peuvent y apporter. Le général Curnier, dans une conférence d'un haut intérêt, a exposé, à l'École supérieure de Guerre, les principes de base dont l'application s'impose présentement. Il faut se borner à n'en donner, du moins pour le moment, qu'un aperçu très succinct. Après avoir mis en lumière le double caractère du fantassin, d'une part d'être de plus en plus isolé au combat, et de l'autre

de ne devoir agir que *dans et pour un ensemble*, le conférencier a déterminé les grands traits du combat même de l'infanterie : essentiellement un combat inter-armes et *le combat par excellence* ; l'infanterie demeure l'arme de base de la bataille, non pas seulement, terrestre, mais *aéro-terrestre*. Les points qui ont été particulièrement développés sont : l'importance du « grenadier-voltigeur », la complexité de structure des unités d'infanterie ; le mouvement et le feu, l'infiltration et le choc ; enfin l'innovation la plus nette est la *manœuvre en automobile* — déplacement tactique au plus près des points de combat — et pour terminer les notions de « zones d'action » et de « direction », remplaçant le compartimentage d'autrefois. Il faudrait encore citer l'importance de plus en plus accrue du bataillon, ainsi que bien d'autres matières, qui, chacune pourrait donner l'occasion de nouveaux développements...

J. P. GIL
